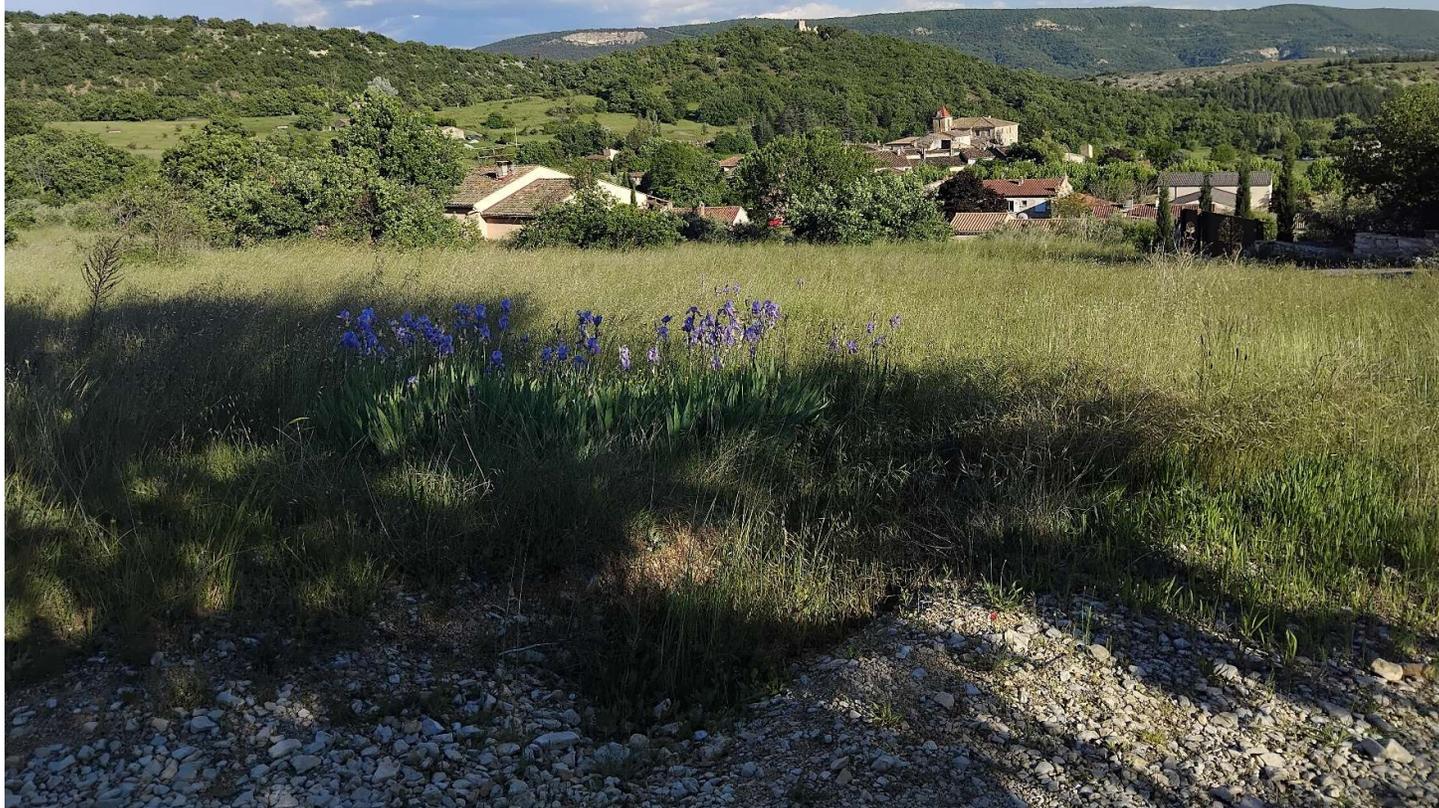


COMMUNE D'ONGLES



VENTE DE PARCELLES CONSTRUCTIBLES



**Dossier de présentation
Juillet/août 2025**

*Dossier téléchargeable sur le site internet www.mairie-ongles.fr
Pour tout renseignement envoyer un mail à secretariat@mairie-ongles.fr*



PRÉAMBULE

La commune d'Ongles est propriétaire de terrains constructibles, situés dans les hauteurs du village, à la Peyroux.

Par délibération du Conseil municipal en date du 20 mai 2025, il a été décidé de procéder à la vente amiable (vente de gré à gré) de trois terrains constructibles :

- deux d'une superficie de 1 000 m²
- et une parcelle d'environ 2 000 m²

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Ongles, approuvé en mars 2020, met en avant la volonté de développer le territoire en privilégiant les nouvelles constructions pour renforcer l'attractivité résidentielle et dynamiser l'habitat.

Il est important de souligner que la vente immobilière des collectivités territoriales échappe aux règles des marchés publics. La commune dispose ainsi d'une pleine liberté pour choisir à la fois la procédure de vente et l'acquéreur. Néanmoins, dans un souci de transparence, il a été décidé de lancer un appel à candidatures.



COMMUNE D'ONGLES VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES – LA PEYROUX

OBJET

Ce document vise à informer le public de la mise en vente par la Commune d'Ongles de 3 parcelles de terrain à bâtir et à recueillir des candidats désireux de se porter acquéreurs.

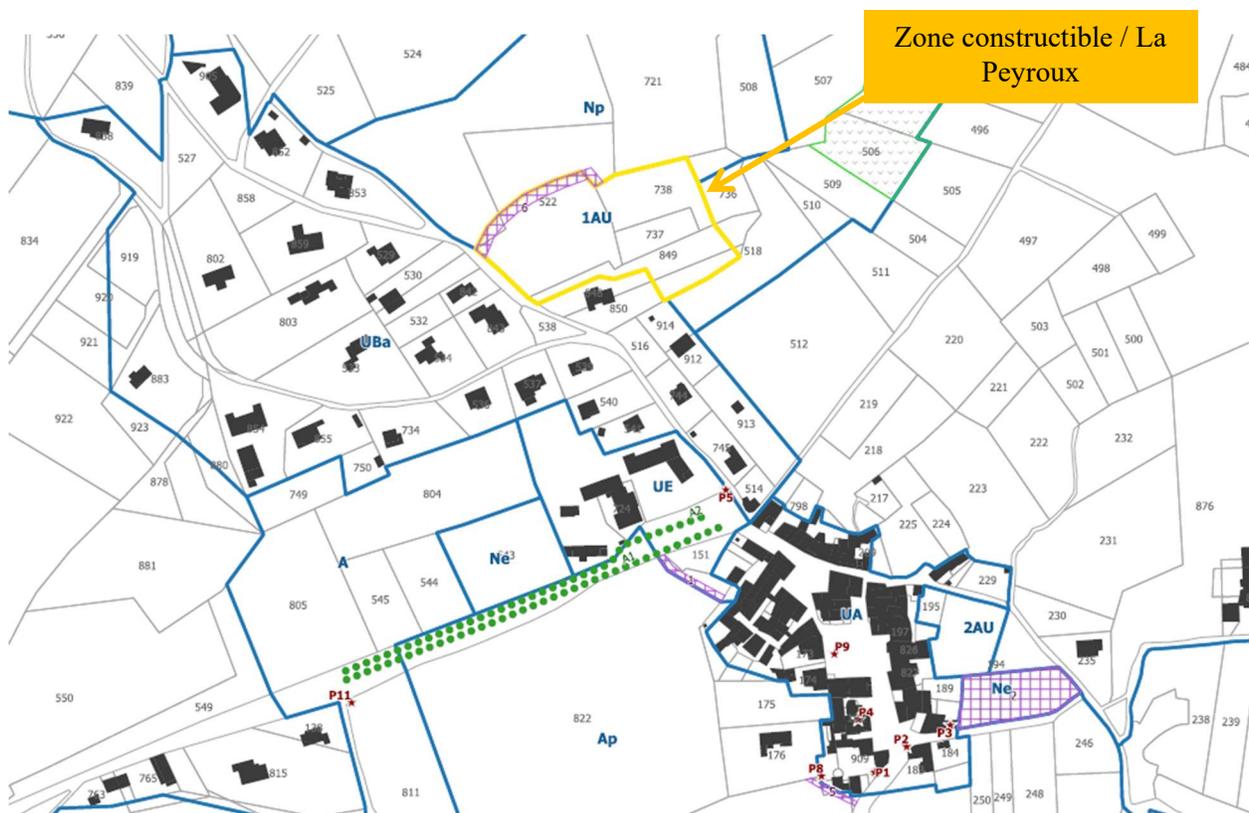
Le présent document ne constitue pas une offre, ni un document contractuel et, à ce titre, il est précisé que cet appel à candidatures n'engage pas la commune à signer un acte authentique dès lors qu'elle estimerait que les candidatures reçues ne sont pas satisfaisantes pour quelque raison que ce soit, sans avoir à s'en justifier particulièrement.

1- Désignation du bien

La Commune est propriétaire de plusieurs terrains à bâtir situés au lieu-dit la Peyroux,

Parcelles (en cours d'arpentage)	Surface	Zone PLU
Parcelle n°1 (=Lot c/B522)	1 000 m ²	1AU
Parcelle n°2 (=Lot d/B522)	1 000 m ²	1AU
Parcelle n°3 (=B849 + B518)	2 000 m ²	1AU

2- Plan de situation (Zone constructible/La Peyroux)



COMMUNE D'ONGLES
VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES – LA PEYROUX

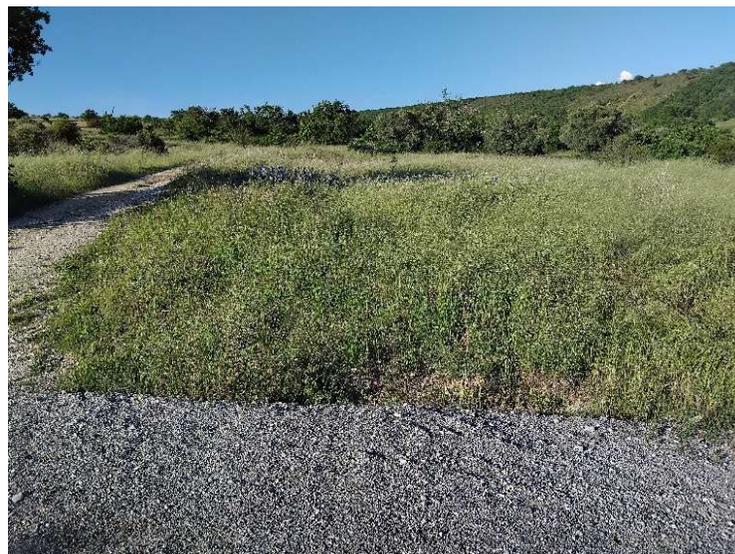


3- Vue aérienne



4- Photos du terrain

PARCELLES 1 ET 2



COMMUNE D'ONGLES
VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES – LA PEYROUX

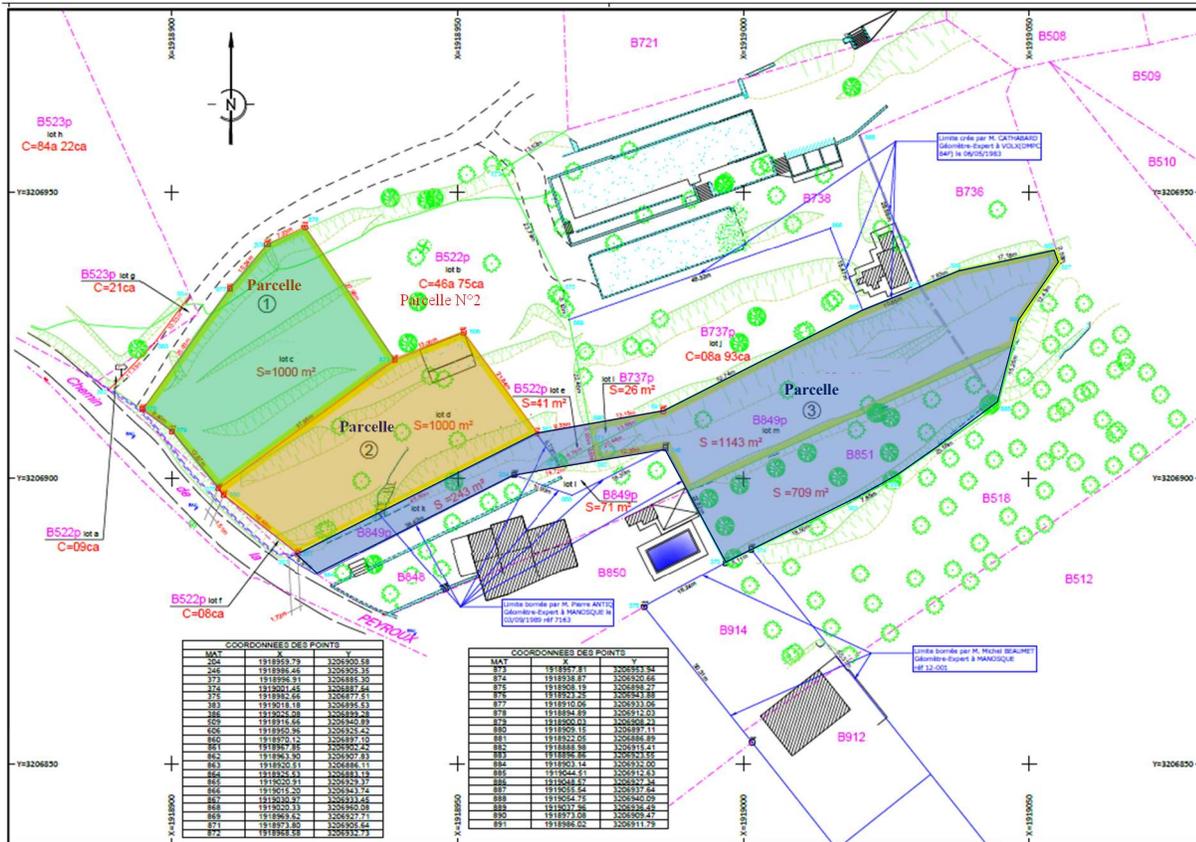


PARCELLE N°3



COMMUNE D'ONGLES VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES – LA PEYROUX

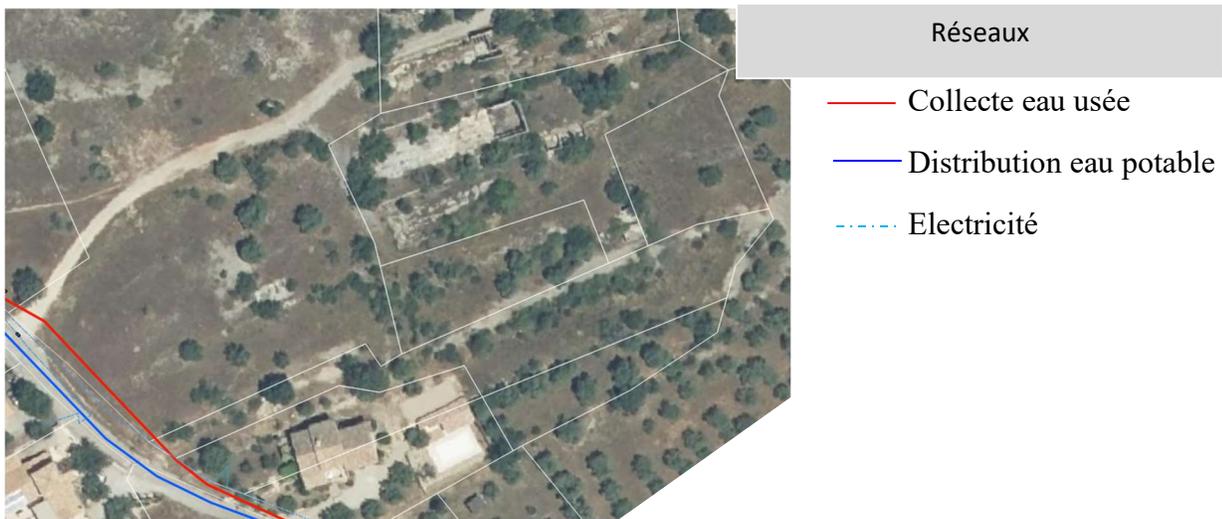
5- Plan de division (arpentage en cours)



6- Dispositions d'urbanisme

Les terrains, non viabilisés, sont situés en zone 1AU du PLU. Le règlement de cette zone est disponible à <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

1.7. Présence des réseaux en bordure des terrains



COMMUNE D'ONGLES
VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES – LA PEYROUX



PRIX

L'unité monétaire du contrat de vente est l'euro,

Le prix plancher fixé par délibération du 20/05/2025 pour chaque parcelle est le suivant ;

Parcelle	Surface	Zone PLU	Prix
Parcelle 1	1 000	1AU	90 000 €
Parcelle 2	1 000	1AU	90 000 €
Parcelle 3	2 000	1AU	140 000 €

Toute offre inférieure à ce prix, sera considérée comme nulle et non avenue. Le candidat ainsi évincé ne pourra se prévaloir d'aucun préjudice à l'encontre de la commune d'Ongles

Ces montants excluent les frais notariés et les frais de publicité foncière qui sont à la charge de l'acquéreur.